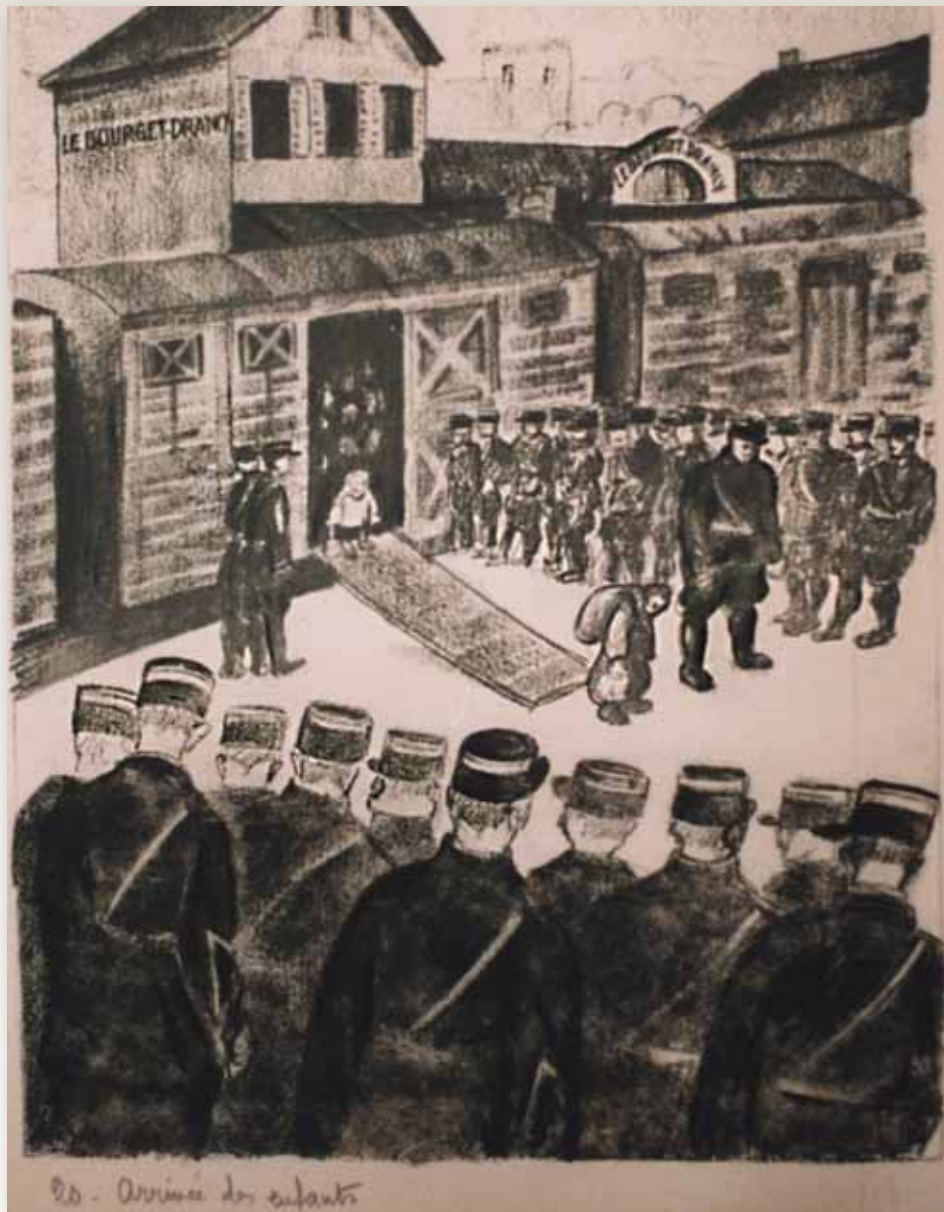


4. On arrête et on déporte les enfants



Transférés dans les camps du Loiret après la rafle du Vel' d'Hiv', les enfants, sont ensuite acheminés le 15 août 1942, à Drancy, dernière étape avant leur déportation.

Gare du Bourget Drancy, estampe de Georges Horan.

© Mémorial de la Shoah

Déportation
1942

4. On arrête et on déporte les enfants



Les Juifs arrêtés durant la rafle des 16 et 17 juillet 1942 sont embarqués par la police française dans des autobus pour être enfermés dans le vélodrome d'Hiver (Vél' d'Hiv', 15^e arrondissement de Paris). Photographie des autobus le long du mur extérieur du Vél d'Hiv', juillet 1942. Aucune photographie de cette rafle n'est autorisée à être publiée pour éviter les réactions de l'opinion publique.

© BHVP / Roger-Viollet

Déportation
1942

4. On arrête et on déporte les enfants

DCXIV.12 Paris le 18/7 1942

chers oncle, tante et cousins

Je 2 mots pour vous dire que nous avons été pris jeudi
à 3H 1/2 et on nous a conduit au Velodrome d'hiver.
Nous sommes très malheureux. à chaque instant il y a
de nouveaux malades, il y a des femmes enceintes, des
aveugles... nous couchons par terre

Bien, on nous a donné du lait pour les
enfants de moins de 10 ans - une tartine de pain -
une tablette de chocolat - une madeline - des
pâtis.

Je ne sais si on pourra supporter encore longtemps
ceci. Maman n'en peut plus. C'est encore plus
abrutissant que toutes les femmes racontent des choses
qui ne tiennent pas debout et au lieu de se remonter
elles se descendent et celles qui ont un peu de courage
elles le perdent petit à petit.

Je ne peux pas en écrire plus long
et nous espérons vous revoir bientôt
Jeannot pleure tout le temps parce
qu'il veut retourner à la maison

Clara

(1)

Lettre de Clara Garnek, 15 ans, internée avec sa famille au Vél d'Hiv permet de se représenter les conditions épouvantables de leur internement.

© CDJC / Mémorial de la Shoah / Collection Garnek

Déportation
1942

4. On arrête et on déporte les enfants

Témoignage de Georges Kohn :
l'arrivée d'enfants à Drancy le 15 août 1942.

Extrait du journal de Georges Kohn,
interné à Drancy d'avril 1942 à juin 1943.

«Arrivée [à Drancy depuis Pithiviers] d'un troupeau lamentable de 1 000 enfants sans conducteur. Les plus jeunes ont trois ans et les plus âgés treize ans environ : la moyenne et la plus grande partie d'entre eux ont de huit à onze ans. Les petits n'ont reçu aucun soin depuis plusieurs jours. Ils ont été transportés dans des wagons à bestiaux. Ils ont fait leurs besoins dans leur culottes, sont couverts de crottes et de saleté. En hâte, nous organisons avec des jeunes filles dévouées tout un service de réception : on les lave, on les nourrit, on coupe des couvertures en deux pour les couvrir. Le lendemain matin, on s'apercevra que ces demi-couvertures ont été volées par des adultes. Nous n'avons malheureusement plus de couvertures pour les distribuer aux enfants. »

George Kohn, *Journal de Drancy*,
Edition des Fils et Filles des Déportés juifs de France, 1999.

© Collection Klarsfeld / FFDJF

4. On arrête et on déporte les enfants



En zone occupée l'ordonnance allemande du 29 mai 1942 oblige les juifs, à partir de l'âge de six ans, à porter une étoile jaune sur leurs vêtements. Cette obligation prenant effet dès le 6 juin les familles juives doivent acheter et coudre ces étoiles avant cette date.

© Mémorial de la Shoah / CDJC

4. On arrête et on déporte les enfants



À la déclaration de guerre, en 1939, le père de Simone, Léon Miliband, s'engage volontairement dans un des régiments de la Légion étrangère créés spécialement pour les volontaires juifs, surnommés les « régiments ficelles ».

Il est démobilisé en 1940 au moment de l'Armistice. Convoqué le 14 mai 1941 par la police française pour un contrôle d'identité, il est en réalité arrêté. Cette rafle, dite du « Billet Vert », est un piège. Léon Miliband est interné à Beaune-la-Rolande pendant un an jusqu'en juin 1942. C'est là qu'il reçoit cette photo de sa femme Ida avec leur fille Simone prise chez un photographe à Paris. Léon Miliband est déporté et assassiné à Auschwitz le 10 août 1942.

Au début de l'été 1942, Simone est envoyée chez son oncle et sa tante (la sœur de sa mère) à Niort car elle a attrapé la scarlatine. Ida Miliband, sa mère, restée seule à Paris, est arrêtée le 16 juillet 1942 au cours de la rafle du Vel d'Hiv. Le 24 juillet 1942, elle est déportée par le convoi numéro 10 à Auschwitz où elle est assassinée avec des milliers d'autres juifs.

© Collection Simone Miliband-Fenal

Déportation
1942

4. On arrête et on déporte les enfants

A partir du 6 juin 1942, tous les Juifs âgés de plus de six ans doivent porter une étoile jaune cousue sur leur vêtement. Sur cette étoile est inscrite le mot «Juif». Il faut essayer de se représenter le sentiment d'humiliation qu'ont pu ressentir les enfants, et les réactions de leurs camarades face à cette **stigmatisation**.

Les premières arrestations massives de Juifs par la police française ont lieu au cours de l'année 1941 à Paris. Elles concernent d'abord des hommes, et donc des pères de famille. Leur internement plonge un peu plus leurs enfants dans la détresse et la pauvreté.

La grande rafle parisienne des 16 et 17 juillet 1942 est la première à concerner les enfants à partir de l'âge de deux ans. Elle conduit à l'arrestation de 13 152 personnes dont 4 115 enfants. Ces familles avec enfants sont internées au vélodrome d'Hiver dans le 15ème arrondissement.

Au Vél' d'Hiv, les conditions d'hygiène et de vie sont épouvantables. Les autorités sont sans pitié.

Dès le 19 juillet 1942, ces jeunes Parisiens juifs sont internés dans des camps du département du Loiret. Là, ils sont brutalement séparés de leurs parents qui sont déportés. Un mois plus tard, tous ces enfants, y compris les bébés, sont progressivement transférés au camp de Drancy puis déportés avec des adultes. Ils sont assassinés au camp d'Auschwitz-Birkenau installé par les nazis sur le territoire polonais.

Stigmatisation : rejet d'une personne, mise à l'écart du groupe en faisant d'une caractéristique un signe négatif.